

Bilan des luttes et chantiers du CQT de 2007 à aujourd'hui

Le CQT, plus que jamais au côté du milieu théâtral québécois !

Le Conseil québécois du théâtre (CQT) est à l'oeuvre pour élaborer un Plan directeur qui identifiera les perspectives d'avenir de notre discipline pour les dix prochaines années. Exercice délicat, mais ô combien nécessaire, qui exige, si l'on veut se tourner vers l'avenir, de regarder aussi derrière nous. Plus d'une décennie s'est écoulée depuis les Seconds États généraux en 2007, vaste réflexion collective sur les enjeux du théâtre professionnel. Les propositions votées en assemblée ont alors permis de dégager cinq axes majeurs : soutenir la production théâtrale, mieux diffuser ici et ailleurs le théâtre québécois, appuyer la pratique professionnelle, développer les publics jeunesse et enfin, soutenir les auteurs dramatiques.

Ces cinq axes, toujours d'actualité, guident les activités et les actions du CQT depuis. Citons entre autres la création d'une dizaine de comités dont les travaux ont donné naissance à des études au service des intérêts supérieurs du théâtre, l'organisation de deux colloques en 2009 et 2013 sur le développement de l'art théâtral et sur la succession, et de deux congrès en 2011 et 2015 sur les théâtres institutionnels et la diversité, ou encore la mise en place d'une table de concertation sur la diffusion. Ces onze années ont également été marquées par une succession d'interventions politiques sur les scènes municipale, provinciale et fédérale.

UN ENGAGEMENT POLITIQUE DE TOUS LES INSTANTS

Lors de la campagne électorale provinciale de 2007, le CQT est aux côtés du Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) pour réclamer une augmentation du budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et dénoncer l'absence de vision du gouvernement libéral de Jean Charest à l'égard des arts. À l'issue de cette mobilisation, 8 M\$ non récurrents sont injectés dans le budget du CALQ sans que cette augmentation ne vienne renforcer les programmes de base. Dix ans plus tard, l'état d'urgence proclamé par le CQT et le MAL à la suite du dépôt du budget 2017-2018 marque le début d'une nouvelle offensive politico-médiatique qui débouche sur l'octroi de 4 M\$ supplémentaires – et récurrents – pour les programmes réguliers du CALQ. Une victoire, certes, mais loin des objectifs de 40 M\$ que s'étaient fixés le CQT et le MAL. Alors que la culture brille par son absence durant une bonne partie de la campagne électorale provinciale de 2018, le CQT et les autres membres de la Coalition Culture, le coeur du Québec demandent aux principaux partis de se

prononcer sur l'augmentation du financement public en culture vers une cible de 2 % afin d'assurer la pérennité et le développement des arts et de la culture au Québec.

Présent et actif lors de tous les rendez-vous politiques provinciaux et municipaux, le CQT l'a aussi été sur la scène fédérale, notamment lors de la crise de 2008 déclenchée à la suite de la suppression, par le gouvernement de Stephen Harper, des programmes de soutien PromArt et Routes Commerciales destinés à promouvoir la culture canadienne et québécoise à l'étranger.

En déposant régulièrement des mémoires dans le cadre de consultations menées par les différents paliers de gouvernement, le CQT continue ainsi à développer son expertise politique. La gouvernance culturelle municipale, le réseau Accès culture, le renouvellement de la politique culturelle du Québec ainsi que la politique de développement culturel de la Ville 2017-2022 ont, tour à tour, fait l'objet de recommandations.

En outre, le CQT s'efforce depuis dix ans de varier les méthodes d'action pour parvenir à mobiliser la communauté théâtrale et à faire entendre sa voix au sein de l'arène politique. Des correspondances, des tribunes, des manifestes et des communiqués bien sûr, mais aussi des événements rassembleurs comme la *Nuit des artistes* organisée en 2007 au Théâtre du Nouveau Monde pour réclamer une augmentation du budget du CALQ, la journée *Artistes citoyens au cœur de la cité* proposée en 2013 pour réaffirmer le rôle central des artistes professionnels dans le développement de la ville de Montréal ou encore les Cafés politiques tenus, dès 2015, pour définir les stratégies politiques du CQT. Citons également les actions à plus large portée visant à sensibiliser l'opinion publique, telles que la campagne de lettres *Si j'étais ministre de la Culture*, réalisée lors des élections provinciales de 2014, la manifestation du 24 avril 2017 rassemblant un demi-millier de participants, ou encore les pétitions de 2015 et de 2017 signées par plusieurs milliers de personnes préoccupées par le sous-financement du CALQ.

Toutes les actions posées depuis 2007 tendent vers le même but : une pleine reconnaissance du rôle fondamental qu'occupe la pratique artistique professionnelle théâtrale au sein de l'échiquier culturel et par conséquent un meilleur financement des arts. Ces deux défis consubstantiels apparaissent comme un fil directeur de tous les chantiers du CQT.

LA CRÉATION ET LA PRODUCTION THÉÂTRALE

Depuis 11 ans, le milieu théâtral a lui aussi changé et de nouveaux visages sont apparus comme le Théâtre aux Écuries fondé en 2005 par sept compagnies émergentes ou encore le festival OFFTA qui donne naissance à La Serre – Arts vivants dont le mandat est d'offrir des structures de création et de production aux arts vivants. Depuis les Seconds États généraux, le CQT poursuit donc sa réflexion sur les meilleures façons de soutenir les diverses générations qui pratiquent le théâtre au Québec.

Le théâtre institutionnel

La question du théâtre institutionnel s'est imposée naturellement à la suite des discussions tenues lors des Seconds États généraux sur la nécessaire recherche de cohérence et de complémentarité entre les différentes structures de production théâtrale et sur le renforcement des institutions phares du milieu. Un colloque - *Rallier toutes les forces vives du théâtre québécois* -, et un groupe de travail plus tard, le CQT élabore une première définition de l'institution théâtrale suivie d'une Charte du théâtre institutionnel présentée et adoptée à l'issue du 12^e Congrès en 2011.

La succession

Au printemps 2013, une crise longtemps couvée éclate au sujet du processus de succession des directions artistiques au sein des compagnies de théâtre. La publication d'une tribune collective, intitulée *Une crise morale au sein du milieu théâtral québécois*, révèle soudainement le malaise et les fractures générationnelles de la communauté théâtrale.

C'est ainsi que le CQT organise le colloque *L'avenir du théâtre québécois : l'heure des défis* en novembre 2013. Les discussions ont porté sur la succession à la direction artistique au sein des compagnies de théâtre de création, sur la vitalité artistique et l'excellence à l'avant-plan de la création théâtrale. Les propositions adoptées par l'assemblée à l'issue de cet événement ont fait l'objet d'un plan d'action élaboré par le CQT. Ce plan d'action a commandé la mise sur pied de trois comités dont les travaux aboutissent à la rédaction d'un rapport paru en septembre 2014 - *Propositions de balises pour l'évaluation des successions dans les compagnies de théâtre* - dont certaines propositions serviront ensuite à l'élaboration des nouveaux modèles de financement au Conseil des Arts du Canada (CAC) et au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Les modèles de gestion et les modes de production

La question des modèles de gestion et des modes de production est très clairement apparue lors du colloque de 2013. L'assemblée confie au CQT le soin de mettre sur pied un comité responsable d'étudier les nouveaux modèles de fonctionnement et de repenser les modèles de production existants. En juin 2015, le comité publie son rapport intitulé *Propositions pour la diversification des modèles de gestion dans le milieu théâtral*. Une série de recherches et d'analyses comparatives menées par le comité sur les différents modèles de production, de diffusion et de gestion au Canada et à l'étranger a abouti à la présentation de constats et recommandations présentés et accueillis favorablement aux conseils des arts.

Autochtonie et diversité ethnoculturelle

La sous-représentation de la diversité autochtone et ethnoculturelle dans le milieu artistique québécois est une problématique latente qui était déjà envisagée, en creux, dans la première politique culturelle du Québec de 1992 : comment encourager une plus grande représentativité et une meilleure inclusion des artistes issus de l'immigration et des minorités culturelles sur les scènes théâtrales ? En 2015, le CQT s'empare de la question lors de son 13^e Congrès *Théâtre et diversité culturelle* duquel est né un comité de travail dont le mandat est de réfléchir à l'ensemble des propositions adoptées en congrès. S'ensuit la mise en place de d'un premier atelier de formation lancé conjointement avec l'Union des artistes (UDA) - *L'acteur-créateur : comment s'approprier un texte ?* puis d'un second - *L'altérité sans déguisement* - créée en partenariat avec le Centre des auteurs dramatiques (CEAD) à

l'automne 2017. Au printemps dernier, le CQT et son comité Théâtre et diversité culturelle récidivent et mettent sur pied la *Semaine de la diversité théâtrale* au cours de laquelle sont organisés tables rondes et débats autour des croisements des cultures et des pratiques théâtrales. Preuve que le sujet continue d'animer le milieu théâtral, des accusations d'appropriation culturelles ont conduit à l'annulation du spectacle SLĀV cet été.

DIFFUSION ET FRÉQUENTATION

L'accessibilité et la démocratisation du théâtre sont au coeur des actions entreprises depuis plus de dix ans en faveur du développement des structures de diffusion, d'une meilleure circulation de l'offre théâtrale, de la pérennité des lieux, de la fréquentation et du développement de publics ou encore du rayonnement et de la promotion de l'art théâtral.

Table de concertation sur la diffusion

En 2009, le CQT crée un espace de concertation sur la diffusion afin de poursuivre la réflexion sur les meilleures façons de soutenir les différentes structures de diffusion du théâtre au Québec. Les travaux menés par la Table de concertation conduisent à la production d'un plan d'action en 2011 qui comprend une douzaine de recommandations visant à améliorer la diffusion du théâtre au Québec comme la mise en place d'un contrat type entre les producteurs et les diffuseurs, l'allocation de fonds supplémentaires pour soutenir les activités de développement de publics ou encore la création de pôles de diffusion.

La spécificité du théâtre jeune public

Le plan d'action de la Table de concertation sur la diffusion plaide également pour l'instauration de mesures dédiées à la bonification du cachet versé aux compagnies jeune public et pour l'attribution de ressources financières pour réaliser cet objectif. En 2011 est donc créé le Comité Théâtre jeune public (TPJ) dont le mandat était de proposer des outils et des moyens pour améliorer la reconnaissance et la pratique du théâtre jeune public. Plusieurs actions ont depuis été posées en ce sens comme l'élaboration du document *Vers une politique du théâtre professionnel* pour le jeune public adressé aux ministères de la Culture et de l'Éducation en 2013 et à la suite duquel est décidé la création d'un comité consultatif sur les sorties scolaires en milieu culturel et d'un suivi continu du Protocole d'entente interministériel culture-éducation. Il faut également rappeler l'existence de la publication *Coup d'oeil* du CQT - véritable passerelle entre les milieux théâtral et scolaire depuis 24 ans - qui chaque année permet aux responsables des sorties scolaires de choisir l'expérience théâtrale la mieux adaptée pour les élèves en classe.

La fréquentation du théâtre professionnel

Avec toujours le souci de développer le théâtre jeune public, le CQT publie en 2012 une étude regroupant quatre modèles de réussite en fréquentation des arts de la scène par les élèves du primaire et secondaire dans le cadre des sorties scolaires. L'étude est complétée trois ans plus tard par une seconde réalisée par la médiatrice culturelle Anne Nadeau sur les sorties au théâtre en contexte scolaire. Il s'agit alors de mieux comprendre le milieu scolaire québécois et de déterminer les meilleures façons d'inscrire la sortie au théâtre dans le parcours scolaire des jeunes Québécois. Au-delà du théâtre jeune public, le CQT collabore

également avec le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS) dont il fait partie depuis sa création en 2014. Une étude inédite vient tout juste d'être lancée afin de mieux comprendre les déterminants de la fréquentation et la non-fréquentation des arts de la scène et de déterminer le profil de leurs publics.

Rayonnement et promotion de l'art théâtral

La promotion est l'un de ces moyens qui favorisent l'accès au théâtre car elle participe du rayonnement du théâtre en jouant un rôle décisif dans la sensibilisation des publics. Mis en place en 2010, le comité Animation du milieu s'est donc vu confier la mission de réfléchir aux meilleurs outils servant à la promotion et la reconnaissance de l'art théâtral et de proposer des activités de valorisation. Ainsi, chaque année, le 27 mars, le CQT participe à sa manière à la Journée Mondiale du Théâtre pour célébrer notre art : message québécois porté par un membre de la communauté théâtrale, conférences-débats, activités de sensibilisation, etc. La Journée se termine par une note festive avec la remise des Prix Sentinelle qui, depuis sept ans, soulignent l'apport indispensable des travailleurs culturels au développement de l'art théâtral québécois, ainsi que par la mise à l'honneur des lauréats de prix décernés l'année précédente.

Le CQT oeuvre également à la promotion et à la reconnaissance du théâtre québécois à l'international. Lors des Seconds États généraux, l'assemblée avait déjà recommandé au gouvernement fédéral que la culture soit envisagée comme l'un des piliers de la politique étrangère du Canada et qu'elle ne soit plus subordonnée à ses politiques commerciales. En 2009, le CQT présente le mémoire *La tournée internationale des arts de la scène : un secteur fragile, un soutien essentiel* auprès des députés fédéraux membres du comité permanent de Patrimoine canadien.

LE FINANCEMENT DU THÉÂTRE

La problématique du financement du théâtre constitue le fil directeur de l'action politique du CQT dans un contexte de stagnation de l'aide publique au cours de la dernière décennie. Pour soutenir ses démarches et ses actions publiques dont il a été question précédemment, le CQT s'appuie régulièrement sur des études et des mémoires conçus par ses comités de travail.

Le financement public

Lors de l'abolition en 2008 par le gouvernement fédéral du financement des programmes de soutien aux tournées internationales Routes commerciales et PromArt, le CQT dépose un mémoire au comité parlementaire de Patrimoine canadien dans lequel était démontrée l'utilité de tels crédits. L'année suivante, le CQT réalise une analyse statistique sur *l'Évolution du financement alloué par le CALQ à la discipline théâtre de 1999 à 2008* présentée au ministère des Finances du Québec. Les conclusions de l'étude ne laissent la place à aucune ambiguïté : l'ensemble du milieu théâtral traverse entre 1999 et 2008 une période de sous financement chronique. En 2016, le mémoire *Une Politique des arts et de la culture : la voix ambitieuse d'un Québec contemporain* pour une révision de la politique culturelle québécoise de 1992 insiste sur la dangereuse dégradation du financement public par les trois paliers gouvernementaux. Le CQT y défend également une large augmentation

des crédits alloués au CALQ pour que celui-ci puisse continuer à renforcer et développer son rôle de soutien auprès de la vie artistique professionnelle sur l'ensemble du territoire québécois. Le CQT récidive en 2017 avec son mémoire sur la politique de développement culturel 2017-2022 de la ville de Montréal. Il appelle à une augmentation substantielle du budget du Conseil des Arts de Montréal (CAM) puisque l'insuffisance des aides versées au théâtre (décroissance des subventions moyennes depuis 2007) entraîne un appauvrissement général du secteur théâtral.

Le financement privé

Compte tenu des limites affichées du soutien public depuis plus d'une dizaine d'années, le recours aux sources privées de financement s'est imposé peu à peu comme la solution de secours miraculeuse dans le langage politique. Face à cet argument, le CQT se tient sur le qui-vive. Sans nier l'intérêt d'un développement de nouveaux modèles d'affaires comme la philanthropie ou le financement participatif, le CQT rappelle tant dans son mémoire de 2016 sur la révision de la politique culturelle du Québec, que dans celui sur la politique de développement culturel de la ville de Montréal en 2017, qu'ils ne peuvent constituer à eux seuls une solution viable sur le long terme et compenser les carences du financement public. Les coûts logistiques et financiers, le manque de personnel, l'absence d'expertise, sans parler de la contrainte de temps, constituent encore un obstacle majeur pour les petits et moyens organismes qui comptent donc, plus que jamais, sur les subventionnaires publics.

Les conditions de vie professionnelle des artistes et des travailleurs culturels

Le comité Conditions socioéconomiques, créé en 2008, est issu d'une recommandation votée lors des Seconds États généraux demandant que soit élaboré un protocole de recherche sur les conditions socioéconomiques des artistes de théâtre en collaboration avec les associations d'artistes et de producteurs. L'enjeu est de taille : bénéficier de données fiables permettant d'illustrer la précarité du milieu théâtral constitue un levier majeur de négociation politique. La saison 2007-2008 a été choisie comme l'an un de ce protocole de recherche qui débute par la parution de l'étude *Profil statistique de la saison théâtrale 2007-2008*. S'ensuit la publication de trois autres volets (saisons 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011) à laquelle ont été ajoutées de nouvelles catégories d'analyse afin de broser un portrait encore plus détaillé de la pratique théâtrale professionnelle au Québec.

LE CQT, PORTE-PAROLE D'UN THÉÂTRE EN MUTATION

Beaucoup reste encore à faire depuis les Seconds États généraux de 2007 pour assurer des conditions de vie et de travail décentes à tous les artistes et travailleurs culturels, pour que les oeuvres des artistes déjà établis, mais aussi celles des nouvelles générations et des artistes issus de minorités ethnoculturelles, linguistiques ou autochtones circulent mieux au Québec et à l'étranger, ou pour que les instances publiques participent à une juste hauteur au développement de la pratique théâtrale.

Malgré cela, le théâtre québécois reste en perpétuel mouvement grâce au travail de ses artistes, travailleurs culturels, associations, compagnies qui inlassablement explorent et innovent dans un environnement culturel, politique, et social évolutif. Que dire de ces nouveaux venus comme les organismes de soutien La Machinerie ou Le Bureau de prod, le

mouvement Femmes pour l'Équité en Théâtre, le chantier du féminisme en théâtre, l'incubateur La Serre - Arts vivants ou encore la future Maison internationale des arts de la marionnette si ce n'est qu'ils insufflent un vent nouveau au théâtre québécois.

Aujourd'hui, nous croyons que le milieu théâtral a besoin de réfléchir et de se concerter pour choisir ses aspirations futures. Nous souhaitons donc vous écouter durant ces deux journées de consultation afin de déterminer avec vous les enjeux d'avenir et de décliner par la suite les stratégies et actions à entreprendre.